

- CONDITIONS GENERALES DE VENTE -

**La société Menuiserie Tabuteau ou MT
représentant du produit vendu**

1 - Conclusion du contrat :

Toute commande passée et signée suppose l'adhésion aux présentes Conditions Générales. Toute confirmation de commande entraîne l'adhésion pleine et entière du client aux présentes conditions générales de vente, sans exception ni réserve. L'ensemble des données fournies et la confirmation de commande signée vaudront pleine preuve de transaction et vaudra acceptation des opérations effectuées.

2- Données personnelles :

La société Menuiserie Tabuteau se réserve le droit de collecter les informations nominatives et les données personnelles vous concernant. Elles sont nécessaires à la gestion de votre commande, ainsi qu'à l'amélioration des services et des informations que nous vous adressons.

Elles peuvent aussi être transmises aux sociétés qui contribuent à ces relations, telles que celles chargées de l'exécution des services et commandes pour leur gestion, exécution, traitement, expédition et paiement.

Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales réglementaires.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de modification ou de suppression sur les données personnelles qui le concerne.

3 – Prix

Le prix des produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA et autres taxes applicables au jour de la commande), sauf indication contraires et hors frais de traitement et d'expédition.

La société MT se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais le produit sera facturé sur la base du tarif en vigueur au moment de la validation de la commande et sous réserve de disponibilité.

4 – Paiement

Le fait de valider une commande implique au client l'obligation de payer le prix indiqué.

L'intégralité du paiement se fera lors de la signature du bon de commande. Sans règlement la commande ne sera pas validée.

Le règlement devra s'effectuer par chèque bancaire ou par virement bancaire.

5- Livraison

Le délai de retrait ou de livraison dépendra du délai de fabrication du produit commandé.

Le dépassement du délai de livraison égale ou supérieur à 10 jours ne pourra ouvrir droit au profit du client au versement d'une quelconque indemnité. En cas de retard, un mail lui sera adressé pour l'informer d'une éventuelle conséquence sur le délai de livraison qui lui a été indiqué.

6 – Retours

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acquéreur.

Cependant conformément aux dispositions de l'article L.121-21-8 du code de la Consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas à la fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés.

7 – Garanties

La société Menuiserie Tabuteau apportera le plus grand soin à l'exécution de la commande et à la qualité des produits.

Tous les produits bénéficient de la garantie légale de conformité et de la garantie des vices cachés, prévues par les articles 1641 et suivants du Code Civil.

En cas de non-conformité d'un produit vendu, il pourra être retourné, échangé ou remboursé.

Toutes les réclamations, demandes d'échanges ou remboursement doivent s'effectuer par voie postale dans le délai de 15 jours suivant la livraison.

Sont exclus de la garantie :

- Les défauts et dommages résultant d'un stockage, de manutention ou de transport
- L'usure et vieillissement normal du produit
- Le non-respect des règles d'entretien
- La dégradation ou accident qui proviendrait d'une utilisation incorrecte du produit.

8 – Doit applicable en cas de litiges

La langue du présent contrat est la langue française. Les présentes conditions sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront les seuls compétents.